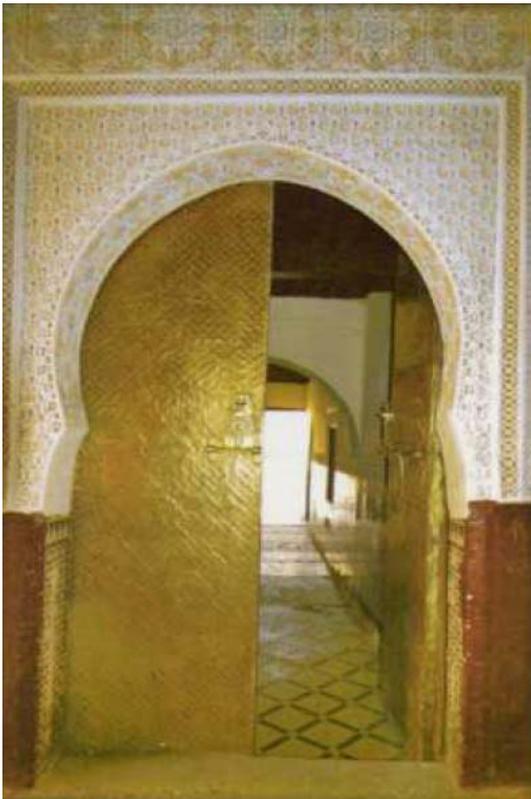

***Le Maghreb
face aux nouveaux enjeux mondiaux***

La Sonatrach, un État dans l'État ?



Hocine Malti

Juillet 2013

L'Ifri est, en France, le principal centre indépendant de recherche, d'information et de débat sur les grandes questions internationales. Créé en 1979 par Thierry de Montbrial, l'Ifri est une association reconnue d'utilité publique (loi de 1901).

Il n'est soumis à aucune tutelle administrative, définit librement ses activités et publie régulièrement ses travaux.

L'Ifri associe, au travers de ses études et de ses débats, dans une démarche interdisciplinaire, décideurs politiques et experts à l'échelle internationale. Avec son antenne de Bruxelles (Ifri-Bruxelles), l'Ifri s'impose comme un des rares *think tanks* français à se positionner au cœur même du débat européen.

*Les opinions exprimées dans ce texte
n'engagent que la responsabilité de l'auteur.*

Avec le soutien du groupe OCP



ISBN : 978-2-36567-188-0
© Ifri – 2013 – Tous droits réservés

Ifri
27 rue de la Procession
75740 Paris Cedex 15 – FRANCE
Tél. : +33 (0)1 40 61 60 00
Fax : +33 (0)1 40 61 60 60
Email : accueil@ifri.org

Ifri-Bruxelles
Rue Marie-Thérèse, 21
1000 – Bruxelles – BELGIQUE
Tél. : +32 (0)2 238 51 10
Fax : +32 (0)2 238 51 15
Email : info.bruxelles@ifri.org

Site Internet : ifri.org

Résumé

L'exploitation du pétrole, ressource naturelle non renouvelable devenue la sève de l'économie mondiale, génère des profits qui s'élèvent à des milliards de dollars et confère aux compagnies pétrolières des moyens et une puissance inégalés. Moyens et puissance que la Sonatrach, créée au lendemain de l'indépendance algérienne, a très vite acquis et a su mettre au service d'une incursion de plus en plus étendue dans le monde politique. L'étude démontre que non seulement la Sonatrach a eu à traiter des affaires extrêmement sensibles qui sont généralement du ressort de l'État, mais aussi qu'il lui est arrivé parfois d'agir au nom de l'État, auquel elle s'est même substituée à certaines occasions. En analysant les statuts et le rôle de la Sonatrach sous tous les présidents que l'Algérie a connus depuis l'indépendance, l'étude met en évidence dans un premier temps la politique volontariste du régime de Houari Boumediene qui l'a dotée de pouvoirs particuliers, assimilables – si ce n'est supérieurs dans certains cas – à ceux de l'État. Puis en revenant sur l'opacité qui caractérise certaines de ses fonctions ainsi que sur les luttes de clan internes au régime et l'ampleur de la corruption qui la gangrène, l'étude établit que la Sonatrach, à l'image de l'Algérie, est aujourd'hui un grand corps malade entre les mains de centres de pouvoir souvent rivaux dont les luttes ont affecté la stabilité de l'entreprise qui n'est plus un État dans l'État mais serait devenue l'État lui-même.

Sommaire

Résumé.....	1
Sommaire	2
Introduction.....	3
Le pétrole, sève de l'économie, butin et cause de guerres.....	5
La Sonatrach en charge des affaires de l'État dès sa naissance	10
Sous Houari Boumediene, la Sonatrach, véritable État dans l'État	12
L' « État » Sonatrach face à l'État français	15
Sous Chadli Bendjedid, la Sonatrach, pompe à finances	18
L'« État » Sonatrach face aux États-Unis d'Amérique.....	22
La Sonatrach est-elle devenue l'État sous Bouteflika ?	26
Conclusion.....	29

Introduction

On entend souvent dire que la compagnie nationale algérienne des pétroles, la Sonatrach, est un État dans l'État. Qu'en est-il en réalité ?

Dotée de moyens que lui confère le pétrole, devenu la sève de l'économie mondiale, ayant une importance croissante et vitale qui, au cours des 100 dernières années, a été à l'origine de conflits majeurs, la Sonatrach a souvent eu à traiter des affaires extrêmement sensibles qui sont généralement du ressort de l'État. Il lui est arrivé parfois d'agir au nom de l'État auquel elle s'est même substituée en certaines occasions. Cela a été possible car elle a, de tous temps, possédé des moyens humains et financiers aussi importants, voire plus importants que ceux de l'État. C'est du fait de cette incursion de la Sonatrach dans le monde politique, revêtue d'attributs régaliens, que nous parlons de statut d'État dans l'État. On peut en dire tout autant de l'Aramco saoudienne, de la PDVSA (Petroleos de Venezuela S.A) vénézuélienne ou de la NIOC (National Iranian Oil Company) iranienne qui sont elles aussi, chacune dans son pays, un État dans l'État. Quant aux majors, les plus grandes compagnies, dont les intérêts se confondent presque toujours avec ceux de leurs pays d'origine, ils disposent de pouvoirs souvent supérieurs à ceux de nombreux États dans le monde.

Cette analyse sur le statut de la Sonatrach, État dans l'État, s'attachera à retracer l'historique de la société, à définir les rôles politique et/ou économique que lui ont attribués les gouvernements successifs durant les 50 années écoulées depuis sa création et à dégager le degré d'indépendance que chacun des régimes lui a accordé dans l'accomplissement des tâches qui lui ont été confiées.

Quels ont été les statuts et le rôle de la Sonatrach sous tous les présidents que l'Algérie a connus depuis l'indépendance ?

Née à une date où triomphaient les idées tiers-mondistes, bénéficia-t-elle encore aujourd'hui, à l'ère de la mondialisation, de ce même statut, et si oui, le conservera-t-elle encore longtemps ?

L'évaluation de l'autonomie par rapport au pouvoir politique, l'analyse de ses forces et faiblesses, le retour sur l'expérience qu'elle a accumulée durant son demi-siècle d'existence permettront de

déterminer si la Sonatrach est bien un État dans l'État ou si elle n'est pas déjà devenue l'État.

Le pétrole, sève de l'économie, butin et cause de guerres

Les Sept Sœurs¹ ont acquis ce statut déjà en 1928 par les décisions prises par leurs représentants lors de leur rencontre du 27 août au château d'Achnacarry en Écosse. Par un pacte resté secret jusqu'à ce jour, ces entreprises se sont arrogé le droit de fixer les prix du baril de pétrole sur l'ensemble de la planète². En dépit des lois anti-trust américaines, elles ont, pendant des décennies, exploité le pétrole mondial dans les limites de contingents établis d'un commun accord – secret également – avec la plus grande profitabilité possible.

Pourquoi le pétrole attribue-t-il une telle puissance aux compagnies pétrolières? Pourquoi assimile-t-on celles-ci à des États ? Le pétrole, sève de l'économie mondiale, est une ressource naturelle non renouvelable dont on a de tout temps craint le tarissement à court terme. Son exploitation génère des profits qui se chiffrent en milliards de dollars et elle confère aux compagnies pétrolières des moyens et une puissance qui leur permettent de dominer le monde. C'est grâce au pétrole que volent les avions de tourisme et les chasseurs-bombardiers, que voguent les navires de croisière et les bâtiments de guerre et que fonctionnent les usines dans le monde ou encore que roulent les camions de transport de marchandises³. L'importance du pétrole dans l'économie est attestée par la consommation mondiale

¹ On a appelé les Sept Sœurs le cartel constitué par sept compagnies pétrolières : la Royal Dutch Shell, la Standard Oil of New Jersey (Esso, aujourd'hui Exxon), l'Anglo Persian Oil Company (ancêtre de BP), la Gulf, Texaco, Chevron et Mobil.

² Voir Accord d'Achnacarry, 17 septembre 1928. <http://www.herodote.net/almanach-ID-3089.php>

³ À la suite de la fermeture du Canal de Suez survenue lors de l'attaque tripartite anglo-franco-israélienne contre l'Égypte en octobre 1956, on assista à un changement spectaculaire d'échelle dans la taille des tankers ; on passa alors aux VLCC et aux ULCC (*very large, ultra large crude carrier*) destinés à contourner le continent africain par le Cap de Bonne Espérance.

qui, selon les statistiques de la Banque mondiale, a été multipliée par 8,3 au cours du XXe siècle 4.

Le pétrole est surtout une matière stratégique dans l'établissement de rapports de force entre les nations. C'est lors de la première guerre mondiale que l'on utilisa pour la première fois des engins motorisés fonctionnant au carburant liquide. Le pétrole cessa alors d'être une marchandise ordinaire pour devenir un produit stratégique. La meilleure illustration de ce changement de statut nous est donnée par cette phrase restée célèbre de Clémenceau qui, en 1917, la France étant à court de carburant, lançait ce cri d'alarme au président américain Woodrow Wilson : « Il faut que la France combattante, à l'heure du suprême choc germanique, possède l'essence aussi nécessaire que le sang dans les batailles de demain⁵ ». À compter de cette date, la possession d'une matière aussi vitale justifiera l'utilisation, par les grandes puissances notamment, de tous les moyens dont elles disposent, qu'ils soient politiques, économiques, diplomatiques ou militaires. Dans le clan des vainqueurs, les Britanniques ont été ceux qui surent le mieux tirer parti de tous ces moyens pour s'accaparer des richesses pétrolières, irakiennes notamment, et garantir à l'Anglo-Persian Oil Company l'exploitation exclusive des zones pétrolières de l'Empire ottoman. Dans le marché de dupes qui s'instaura entre les Alliés au lendemain de la guerre, la Grande-Bretagne poussa la France à renoncer à sa part dans le « butin de guerre » résultant du dépeçage de l'Empire ottoman en contrepartie d'une reconnaissance d'un mandat français sur la Syrie. Précurseurs en la matière, les Britanniques démontraient ainsi que dans la lutte pour l'accès au pétrole, tous les coups étaient permis, y compris celui de rouler son propre allié.

⁴ Le nombre de voitures aux États-Unis a été multiplié par 20 en 100 ans.

⁵ Télégramme de Clémenceau au président Wilson, en date du 15 décembre 1917. Voir Nouschi, A. « Pétrole et diplomatie française, 1919-1945 » in *Les Annales des Mines*, août 1998. http://www.anales.org/ri/1998/ri08-98/019-026%20Nouschi_019-026%20Nouschi.pdf

L'Anglo-Persian Oil Company tiendra la dragée haute aux grandes compagnies américaines également. Ce n'est qu'en juillet 1928 que la signature d'un accord a permis l'entrée en scène au Proche-Orient des géants américains, Standard Oil of New Jersey, Gulf, Texaco et Mobil. Pour sceller l'entente cordiale ainsi instaurée entre elles, les 7 Sœurs se sont elles-mêmes attribué le droit d'exploiter à leur seul profit la quasi-totalité des réserves pétrolières que recélaient les possessions de l'Empire ottoman au Moyen-Orient. Leur domination sur le monde fut consacrée à la réunion du 27 août au château d'Achnacarry.

La seconde guerre mondiale démontra encore plus nettement que la première à quel point il était vital pour chacun des belligérants d'avoir accès à des sources d'approvisionnement en pétrole et mit à nouveau en évidence le rôle de super État joué par les majors. Au cœur de l'été 1940, Texaco, qui avait pris la succession de la Royal Dutch/Shell en qualité de principal fournisseur de l'armée allemande en carburants, mettait fin à ses approvisionnements. Cette décision venait s'ajouter au fait que les Britanniques avaient pris le contrôle de l'Irak et de l'Iran, autres sources pétrolières potentielles de la Wehrmacht. Ces événements pousseront Hitler, qui avait de tout temps rêvé de mettre la main sur les gisements de la région de Bakou, à mettre son idée à exécution. Cette décision lui fut fatale puisqu'elle eut pour conséquence la déroute de son armée devant Stalingrad, tournant décisif de la guerre.

Tirant les leçons de cette guerre qui touchait à sa fin, les États-Unis prirent cette fois-ci tout le monde de vitesse et mirent la main sur les plus grandes réserves de pétrole du Moyen-Orient. De retour de Yalta, le président Franklin Roosevelt rencontra en février 1945 le roi Ibn Saoud à bord du croiseur USS Quincy et scella avec lui ce que l'on a appelé le Pacte du Quincy⁶ prévu pour une durée de 60 ans mais qui fut prolongé pour une durée équivalente par George W. Bush en 2005. Aux termes de cet accord, les États-Unis s'engageaient à assurer la protection inconditionnelle de la famille Saoud et celle du Royaume contre toute menace extérieure, la stabilité et le leadership régional de l'Arabie Saoudite faisant dorénavant partie des « intérêts vitaux » des États-Unis. En contrepartie, le royaume saoudien s'engageait à garantir l'essentiel

⁶ Thomas W. Lippman, "The Day FDR Met Saudi Arabia's Ibn Saud", *The Link*, Volume 38, Issue 2, April-May 2005. <http://www.susris.com/documents/2010/100222-fdr-abdulaziz-lippman.pdf>

de l'approvisionnement énergétique américain, en attribuant notamment l'exclusivité de l'exploitation de Ghawar, le plus grand gisement de pétrole au monde, à l'Aramco. Jamais compagnie pétrolière n'a mieux mérité la qualification « d'État dans l'État » que cette dernière. Jusqu'au milieu des années 1970, le gouvernement saoudien n'avait aucun droit de regard sur les conditions d'exploitation du champ et très peu d'influence sur la vie de tous les jours du personnel. Installée dans la ville de Dhahran à l'est du royaume, la cité de l'Aramco, où se trouvait le quartier général de la compagnie et où logeait le personnel en charge de l'exploitation, échappait presque totalement aux règles et lois en vigueur dans le reste du pays. Aujourd'hui encore, l'Aramco nationalisée constitue le socle sur lequel repose la dynastie saoudienne et jouit à ce titre d'un statut particulier.

Par ailleurs, trois autres événements qui ont marqué l'actualité du XXe siècle et du tout début du XXIe soulignent le rôle crucial du pétrole et, partant, celui des compagnies pétrolières, dans les relations internationales.

Prenant conscience de l'importance des richesses en hydrocarbures dont ils disposaient, demeurées jusque-là sous le contrôle total des compagnies étrangères, les pays producteurs de pétrole décidaient à l'initiative de l'Iran et du Venezuela de créer l'Organisation des Pays Exportateurs de Pétrole (OPEP), qui vit le jour le 14 septembre 1960 lors de la Conférence de Bagdad. Dès lors, les compagnies pétrolières nationales des pays membres prendront peu à peu en mains la destinée de leurs ressources en pétrole et en acquerront à leur tour le statut d'État dans l'État.

Plus récemment, le pétrole fut encore une fois cause de guerre en Irak (en 2003). Durant l'occupation du pays par les Américains qui s'ensuivit, la multinationale Haliburton spécialisée dans les services à l'industrie pétrolière se substituera à plusieurs occasions aux deux États, américain et irakien, en prenant en charge la gestion de certains objectifs militaires qui lui furent délégués par l'armée des États-Unis et en s'octroyant l'énorme majorité des contrats pour la remise en marche des installations pétrolières. Le fait que le président directeur général de l'entreprise, Dick Cheney, était devenu vice-président des États-Unis atteste clairement de l'extrême proximité, voire de la fusion des intérêts des compagnies pétrolières et des États que l'on retrouve systématiquement chaque fois qu'il est question de pétrole.

Enfin, un troisième événement survenu entre 1954 et 1962, qui nous mène directement au cœur de notre sujet : la guerre de libération

algérienne qui mit également en évidence le rôle que peut jouer le pétrole en pareil cas. La découverte, en janvier 1956, de pétrole à Edjeleh, dans le sud-est du Sahara, poussera les gouvernements français de l'époque, et notamment celui du général de Gaulle, à user de divers artifices pour retarder l'inéluctable indépendance du pays. Cela eut pour conséquence non seulement l'allongement de la guerre, donc plus de morts et plus de destructions, mais aussi la prise en mains en 1958 de la révolution algérienne par des chefs militaires. Depuis, l'armée algérienne n'a jamais cédé le pouvoir aux civils.

Un an et demi après l'indépendance, le 31 décembre 1963, voyait le jour la Société nationale de transport et de commercialisation des hydrocarbures, la Sonatrach, devenue 50 ans plus tard l'une des plus grandes compagnies pétrolières au monde.

La Sonatrach en charge des affaires de l'État dès sa naissance

Entreprise qui appartient en totalité à l'État algérien, la Sonatrach vit le jour dans des conditions qui relèvent plus de la politique que de l'économie. Dès la fin de l'été 1962, les compagnies pétrolières françaises présentes au sein du consortium dénommé Trapal (pour « transport de pétrole en Algérie »), qu'elles avaient constitué en vue de la construction d'un nouvel oléoduc, avaient sollicité l'accord du gouvernement algérien pour sa réalisation. Les négociations entre l'État et Trapal sur les pourcentages de participation de chacune des parties dans le projet ayant échoué, le gouvernement décidait alors d'en dessaisir le consortium et de se lancer seul dans l'aventure. Cette décision causa l'instauration d'un climat de tension entre l'Algérie et la France qui déboucha sur une renégociation du volet hydrocarbures des accords d'Evian. C'est dans ce cadre, marqué du sceau de la politique, que fut créé l'outil qui sera chargé de la réalisation du premier projet industriel de l'Algérie indépendante, la compagnie nationale des pétroles. L'acronyme de Sonatrach qui lui fut donné résume par lui-même les tâches qui lui furent assignées, à savoir le transport et la commercialisation des hydrocarbures. S'afficher, au travers de sa société nationale, en qualité de transporteur des hydrocarbures souligne bien la volonté politique du gouvernement de l'époque de refuser de se limiter au rôle de simple percepteur d'impôts dans lequel auraient voulu le maintenir les compagnies pétrolières. On peut en dire autant de l'autre tâche confiée à la compagnie nationale fraîchement créée, celle de la commercialisation des hydrocarbures : faire rentrer de l'argent dans les caisses d'un État exsangue après plus de sept années de guerre, par une autre voie que celle de l'impôt. Ces attributs dévolus à la Sonatrach soulignent le rôle éminemment stratégique que l'on avait voulu confier à ce nouveau-né. Le gouvernement venait de créer plus qu'une simple entreprise économique ; il s'était doté d'une arme politique que tous les régimes – celui en place à l'époque et tous ceux qui suivront – utiliseront, au plan international tout particulièrement, pour acheter certaines amitiés ou pour exercer des pressions sur certains partenaires. Si, à un moment donné, on a

recherché une alliance ou une coopération avec un pays donné, ou si a contrario, à un temps t, un différend politique a opposé l'Algérie à un pays déterminé, la Sonatrach a été chargée, soit de privilégier les partenaires originaires dudit pays, soit de les mettre sur une liste noire. On assistait, en cette fin d'année 1963, aux prémices de ce qui deviendra quasiment la règle durant les 15 années suivantes : la Sonatrach était en train de devenir un État dans l'État. Le pays venait de sortir d'une guerre de libération qui avait duré plus de sept ans, qui avait fait l'admiration des peuples épris de liberté sur l'ensemble de la planète et qui avait insufflé au peuple un formidable sentiment de fierté. Tous les Algériens étaient prêts à relever un nouveau défi, celui de sortir leur pays du sous-développement et vivre des jours meilleurs que durant les 132 ans de colonialisme. C'est dans cet environnement que le 29 novembre 1963, à la veille donc de la création de la Sonatrach, le président Ahmed Ben Bella avait remis à Pierre Guillaumat, l'homme fort de la politique énergétique de la France, en visite à Alger, un mémorandum à l'intention du général de Gaulle récapitulant tous les points de discorde nés de l'application des clauses pétrolières des accords d'Evian. Le 16 décembre, le chef du gouvernement français adressait à son homologue algérien une lettre acceptant le principe de cette renégociation qui allait durer 18 mois et à laquelle fut mis à contribution le noyau embryonnaire de départ de la Sonatrach, tandis que la délégation algérienne à la table de négociations était dirigée par son PDG de l'époque. Ces quelques faits historiques, survenus en 1962-1963 démontrent qu'en créant déjà alors sa société nationale des pétroles, qu'il utilisa dès l'origine comme instrument du développement économique du pays, l'État algérien cherchait à arracher dès le lendemain de la proclamation de l'indépendance politique, l'autre indépendance, économique celle-là⁷. Il dota la nouvelle entreprise, par les textes et dans les faits, d'un statut particulier qui en faisait une entreprise hors normes. Ce statut s'est trouvé renforcé par la qualité des cadres ayant participé à son démarrage. Ancien membre de la direction de l'UGEMA (Union générale des étudiants musulmans algériens), le premier PDG de l'entreprise, Belaïd Abdesselam, était resté en contact permanent avec le milieu étudiant durant toute la période de la guerre de libération, ce qui lui avait permis de connaître un grand nombre de jeunes, aussi bien ceux qui avaient rejoint les maquis que ceux qui avaient poursuivi leurs études dans différentes universités à travers le monde. Il disposait donc d'un excellent filon de recrutement, pour la Sonatrach, de cadres supérieurs très engagés politiquement.

⁷ Voir Hocine Malti, *Histoire secrète du pétrole algérien*, La Découverte, 2010.

Sous Houari Boumediene, la Sonatrach, véritable État dans l'État

Jamais la Sonatrach n'a autant mérité ce titre d'État dans l'État que durant la présidence de Houari Boumediene, comme nous le constaterons à travers différents exemples, et ceci pour plusieurs raisons. La longue et dure guerre de libération qu'ils avaient menée avait enseigné aux Algériens qu'ils devaient soutenir tout peuple luttant pour son indépendance ; soutenir moralement en reconnaissant et appuyant la justesse des causes défendues ou en permettant aux mouvements de libération d'avoir pignon sur rue en Algérie, mais soutenir aussi matériellement en accueillant des réfugiés et en fournissant des aides financières destinées à acquérir de la nourriture et des armes. Au nom de la lutte contre l'apartheid et contre l'impérialisme, l'Algérie soutenait aussi des mouvements d'opposition tels que l'ANC sud-africaine ou les Black Panthers américains. En tant que leader du Tiers monde, l'Algérie a souvent organisé des rencontres entre représentants des pays non alignés, pris en charge les frais de déplacement de certaines délégations ou fourni des bourses d'études aux jeunes originaires de ces pays. Les dépenses engendrées par ces différentes actions étaient couvertes par des fonds secrets constitués par des ponctions opérées sur les opérations financières de la Sonatrach. Ces manipulations exigeaient d'être faites à l'abri des yeux et des oreilles indiscrètes.

C'est une des raisons pour lesquelles, nommé ministre de l'industrie et de l'énergie au lendemain du coup d'État du 19 juin 1965, Belaïd Abdesselam s'était attaché, de concert avec le président Houari Boumediene, à garder la Sonatrach à l'abri des luttes d'influence entre les membres du « clan d'Oujda » qui constituaient le cœur du nouveau pouvoir. Ceux-ci et leurs affidés au sein des rouages de l'État étaient conscients que le pétrole, en tant que matière stratégique, garantissait la pérennité du régime dont ils faisaient partie. La tentation était donc grande pour eux de chercher à s'approprier une portion, aussi minime fût-elle, de ce pouvoir. Mais Boumediene tenait à être le seul à disposer de la puissance que lui

conféraient les richesses pétrolières du pays. Par ailleurs, l'entreprise en elle-même avait déjà commencé à faire fantasmer la société algérienne : selon la rumeur publique, les salaires qui y étaient servis étaient faramineux et les avantages consentis aux agents immenses. Autant de raisons qui venaient densifier le halo de mystère qui enveloppait le secteur pétrolier. Si l'on ajoute à cela les moyens financiers considérables à la disposition de la Sonatrach, on comprendra pourquoi cette entreprise fascinait la classe politique dans son ensemble, qui y voyait un État dans l'État. Signalons que la volonté politique, très forte du pouvoir de l'époque, de privilégier la société nationale des pétroles au détriment des structures du ministère de l'Énergie afin d'en faire une entreprise puissante, a permis et facilité l'intrusion de celle-ci dans les affaires de l'État. Citons, à titre d'exemple, les dossiers relatifs à l'exploitation des champs de pétrole et de gaz par les entreprises étrangères opérant dans le pays, qui étaient traités à la Sonatrach, tandis que la structure administrative compétente, la direction de l'énergie et des carburants, qui relevait du ministère de l'Énergie était, elle, réduite au rôle de courroie de transmission.

De très nombreux autres exemples attestent de cette politique volontariste du régime de Houari Boumediene de doter la Sonatrach de pouvoirs particuliers, assimilables – si ce n'est supérieurs dans certains cas – à ceux de l'État. Dès que furent créées les premières cellules opérationnelles de la compagnie nationale, vers la fin 1965, celle-ci fut chargée de l'exploitation du gisement pétrolier d'El Borma situé à cheval sur la frontière algéro-tunisienne, un gisement découvert par les Italiens de l'Ente Nazionale Idrocarbur (Eni) et mis en exploitation quelques années auparavant en association avec la société nationale tunisienne Entreprise Tunisienne d'Activités Pétrolières (ETAP). L'intervention de la Sonatrach avait eu lieu à un moment où les relations entre les deux pays traversaient une grave crise suite à la demande du président Habib Bourguiba de procéder à une révision du tracé de la frontière commune. L'autre crise, moins apparente mais tout aussi grave, qui sous-tendait celle-ci, était celle du partage des réserves et de la production du gisement, car le pétrole ne connaît pas ces limites territoriales que tracent les hommes à la surface du sol, les frontières. Les Tunisiens, ayant mis leur partie du champ en exploitation trois à quatre années avant les Algériens, avaient de ce fait drainé une quantité assez importante de pétrole, estimée à environ 4 millions de tonnes, qui avait migré de l'Algérie vers la Tunisie. Se substituant à l'État, la Sonatrach fut chargée de négocier avec les Tunisiens le dédommagement des

pertes subies et, de par sa connaissance du terrain, assista les organes officiels dans le tracé définitif des frontières.

Ainsi on ne peut que souligner la grande indépendance dont la Sonatrach, durant le régime de Houari Boumediene, a bénéficié dans l'accomplissement des missions qui lui étaient confiées. Le chef de l'État et son ministre de l'Énergie avaient en effet une confiance absolue dans les structures de la compagnie et dans ses cadres et dirigeants. Tout en exerçant un contrôle assez strict sur les affaires en cours, ils laissaient une considérable marge de manœuvre aux hommes dans la conduite de ces affaires, leur déléguant les moyens et le pouvoir nécessaires – ceux de l'État – pour l'accomplissement de leurs missions. Gratifiés par une telle attitude, qui les libérait de toute contrainte et qui leur permettait de mettre en valeur leur savoir, les jeunes cadres de l'époque s'adonnaient alors pleinement à leur travail. L'industrie pétrolière algérienne, qui en était à ses premiers balbutiements, constituait pour eux un terrain vierge sur lequel ils se devaient d'intervenir sans complexes et en innovant pratiquement chaque jour. Ils y étaient d'ailleurs condamnés, vu l'énormité des défis qu'ils devaient relever et la jeunesse de l'entreprise qui faisait qu'il n'existait pas encore de règles ni de cadre stricts auxquels se conformer dans l'exécution des tâches quotidiennes. En d'autres termes, il n'y avait pas cette routine qui existe dans toute structure plus ancienne qui, si elle « huile » les rouages de l'entreprise, n'en sclérose pas moins les esprits et rend la création plus difficile. Face à une telle situation, les managers de la Sonatrach étaient donc dans l'obligation de prendre des initiatives et d'assumer leurs responsabilités au mieux de leurs talents et de leurs connaissances, ce qui rendait les défis qu'ils devaient relever encore plus exaltants. D'autant plus que l'hypersensibilité politique, économique ou sociale des sujets qu'ils devaient traiter obligeait les dirigeants, jusqu'au sommet de l'État, à leur accorder, en sus du pouvoir, une très grande liberté d'action, souvent supérieure à celle de nombreux ministres. Ce sont d'ailleurs presque toujours les propositions qu'ils avançaient qui étaient retenues par le pouvoir politique pour la résolution des problèmes auxquels ils faisaient face.

Mais la brusque disparition de Houari Boumediene en décembre 1978 et l'arrivée au pouvoir du colonel Chadli Bendjedid ont changé le statut de la compagnie nationale.

L' « État » Sonatrach face à l'État français

Dans les accords d'Evian, qui avaient scellé l'indépendance du pays, les deux parties avaient convenu que la tutelle des opérations d'exploitation du pétrole dans l'Algérie indépendante s'exercerait à travers un organisme mixte algéro-français dénommé Organisme saharien ; les deux pays étant représentés de manière paritaire au sein de cet organisme, c'est une co-souveraineté sur les richesses pétrolières sahariennes qui était instaurée. Ces mêmes accords avaient prévu qu'un traitement de faveur serait accordé aux sociétés pétrolières françaises. Par ailleurs, à compter de janvier 1956, date de la découverte de pétrole au Sahara, les autorités françaises avaient promulgué des lois qui restreignaient sérieusement l'accès au pétrole saharien à toutes les entreprises autres que françaises. Signalons enfin que la renégociation du volet pétrolier des accords d'Evian aboutit le 29 juillet 1965 à la signature de « l'accord d'Alger » qui instaurait par de nouvelles dispositions un système à peu près identique à celui de l'Organisme saharien avec, encore une fois, la co-souveraineté pour fondement. C'est pour toutes ces raisons qu'au moment où la Sonatrach était devenue opérationnelle, vers la fin de 1965 et le début de 1966, on ne trouvait plus en Algérie que des sociétés françaises jouissant de prérogatives exorbitantes. Afin de sortir de ce face-à-face, le gouvernement algérien se mit à rechercher de nouveaux partenaires qui interviendraient dans des secteurs autres que celui de l'exploration et l'exploitation qui étaient devenus des chasses gardées françaises. Il décida alors de créer un très large éventail de sociétés mixtes en association avec des partenaires étrangers, américains en général, dans le domaine des services. Il enclencha également des discussions avec le gouvernement soviétique pour l'acquisition de matériel de forage et pour la conduite d'études qui déboucheront quelques années plus tard sur une augmentation notable de la production pétrolière du pays. Toutes les négociations, tant celles d'ordre commercial, légèrement teintées de politique, menées avec les plus grands noms de l'industrie pétrolière américaine, que celles beaucoup plus politiques engagées avec le ministère des pétroles de l'URSS, furent conduites par la Sonatrach.

Ainsi, quelques années seulement après sa création, était au cœur des négociations les plus importantes qui relevaient de la stricte compétence de l'État.

La situation vécue par l'Algérie au lendemain des nationalisations du pétrole et du gaz du 24 février 1971 foisonne d'exemples qui soulignent le caractère particulier que les Algériens attribuaient à leur compagnie nationale. Le pays avait connu une situation très difficile : crise politique très grave avec la France et baisse sérieuse des rentrées de devises à la suite du boycott du pétrole algérien décrété par les sociétés pétrolières françaises nationalisées. La logique du système socialiste adopté par l'Algérie d'alors aurait voulu que, pour surmonter ces difficultés qui affectaient directement tous les citoyens dans leur vie quotidienne, mais constituaient aussi un danger pour le régime lui-même, l'État sensibilisât la population et l'amênât à percevoir la situation vécue comme étant l'affaire de tout un chacun. La même logique aurait voulu que dans cette crise les rouages de l'État fussent plus solidaires entre eux et que certains de ses représentants fussent plus conscients de la gravité de la situation. Or tout se passa comme si la nationalisation concernait uniquement la Sonatrach qui eut à faire face seule à tous les problèmes que cela avait engendrés⁸.

Tout aussi symbolique est le fait que la fête du régime, c'est-à-dire la célébration du 19 juin, date anniversaire du coup d'État qui avait amené Houari Boumediene au pouvoir, avait eu lieu en cette année 1971 à Hassi Messaoud. À quelques heures de la cérémonie, c'est aux services de la Sonatrach et non pas aux différents responsables du secteur de l'information, dont le ministre lui-même, présent sur place, que le directeur du protocole de la présidence de la République avait demandé de lui obtenir le texte du discours prononcé le même jour par le président français Georges Pompidou à bord du porte-avions Clémenceau dans le port de Toulon. « Ceci afin que Boumediene lui réponde au cas où il ferait une allusion quelconque à l'Algérie, vu la tension qui règne actuellement entre les deux pays et vu que nous sommes au lendemain de l'anniversaire de l'appel du général de Gaulle », avait-il dit. Il était évident pour le directeur que seule la Sonatrach, par les moyens « d'État » qu'elle possédait, pouvait satisfaire cette requête aussi rapidement. Enfin, et

⁸ Ce sont les services juridiques de l'entreprise qui rédigèrent les ordonnances de nomination des cadres retenus en qualité de cogestionnaires des sociétés nationalisées, avant de les soumettre au président du tribunal pour visa uniquement. Il est vrai aussi que l'entreprise disposait de moyens humains et matériels importants.

ce n'est pas là le moins important, de la même manière qu'elle avait eu à conduire, seule, la bataille de la nationalisation des hydrocarbures, la Sonatrach fut chargée de négocier, avec les compagnies pétrolières concernées et au nom de l'État, les accords portant règlement des contentieux nés en cette occasion.

Sous Chadli Bendjedid, la Sonatrach, pompe à finances

Deux mois après le décès de Houari Boumediene en décembre 1978, Chadli Bendjedid était élu président de la République. Tout en maintenant l'emprise du FLN sur le régime algérien et l'orientation socialiste de son prédécesseur, il engagera une politique de « déboumediénisation » dont le véritable but était de se débarrasser de ses concurrents éventuels pour la fonction à laquelle il avait été porté par ses pairs de l'armée. Suivant cette même logique, certains des ministres qu'il avait nommés déclenchèrent à leur tour de profondes modifications des administrations et sociétés nationales dont ils avaient la tutelle. Tel fut le cas du nouveau ministre de l'Énergie qui engagea une grande restructuration de la Sonatrach qui aboutit à son éclatement en plusieurs entreprises. Ces réformes, menées à la hussarde et motivées beaucoup plus par un désir de revanche personnelle que par un véritable souci d'amélioration des conditions et méthodes de fonctionnement de la compagnie, déboucheront sur le limogeage et le départ volontaire de ses meilleurs cadres. Du coup, le prestige qui lui avait permis de s'affirmer jusque-là, tant vis-à-vis des forces politiques intérieures que des entreprises et pays étrangers, comme un véritable centre de pouvoir, avait disparu : son aura était brisée. Depuis Chadli Bendjedid – il en sera de même avec tous ceux qui lui succéderont au sommet du pouvoir – la Sonatrach a cessé d'être un État dans l'État. Elle a continué cependant à disposer de la puissance que lui confère le pétrole et les milliards de dollars qu'il génère. D'autant plus qu'à l'exception d'un creux causé par le contre-choc de 1986, les prix du pétrole se sont envolés jusqu'à atteindre des sommets au début des années 2000. L'état de délitement que connaîtra à compter de ce moment la compagnie nationale et l'opacité dans laquelle ont été plongées certaines de ses fonctions feront que cette puissance et ces milliards de dollars deviendront objets de convoitise et attiseront des luttes de clans internes au régime.

Il y eut néanmoins durant la présidence de Chadli Bendjedid, des moments où l'État fit intervenir la Sonatrach dans le règlement d'affaires d'ordre strictement politique. Cela eut lieu une première fois

lors de l'annulation du contrat de vente de gaz à El Paso en 1980 et la signature d'un autre contrat avec Gaz de France. Le ministre de l'Énergie avait déclenché une cabale contre son prédécesseur, l'accusant d'avoir bradé le gaz vendu aux États-Unis dans le cadre du contrat avec El Paso et avait exigé de l'entreprise américaine un nouveau prix de cession nettement supérieur au cours du marché. Cette demande, assortie de menaces et de chantage, avait pour véritable objectif de pousser les Américains à mettre fin au contrat d'achat. En fait, le ministre obéissait à des directives émanant d'un groupe d'officiers de haut rang qui constituait l'ossature du nouveau régime et qui, sous couvert de mise en application de la déboumédianisation voulue par Chadli Bendjedid, cherchait à remettre en cause la politique de diversification des partenaires instaurée du temps de Boumediene et à réorienter l'industrie pétrolière algérienne en direction de la France. On assista alors à une curieuse transaction commerciale au cours de laquelle le vendeur et l'acheteur inverseront leurs rôles, celui-ci proposant à celui-là un prix supérieur à celui demandé ! C'est ce qui advint lors de la visite en Algérie du président François Mitterrand en novembre 1981, au cours de laquelle il fut beaucoup question de gaz. S'ensuivirent des discussions entre la Sonatrach et Gaz de France qui aboutirent 2 mois plus tard à la signature d'un contrat commercial très singulier. Sa particularité était que le prix de vente du mètre cube de gaz était 27% plus cher que le cours normal du marché, un prix « politique », consenti sur ordre de l'Elysée, avait-on dit. Il s'agissait, en somme, de « récompenser » les Algériens pour la décision, politique également, qu'ils avaient prise quelques mois auparavant de mettre fin au contrat avec El Paso.

L'État fera encore appel à deux reprises aux moyens de la Sonatrach pour venir réparer les dégâts causés par la politique économique des années 1979-1980 qui avait privilégié l'importation aux dépens de la production nationale.

La première intervention a été l'adoption d'une nouvelle loi sur les hydrocarbures au lendemain du contre-choc pétrolier de 1986. Le prix moyen des bruts OPEP, qui était encore de 28 dollars le baril en 1985, avait chuté à 12 dollars en mars-avril 1986 avant d'atteindre 10 dollars en juillet. La baisse brutale des revenus du pays, provoquée par cette chute rapide des prix du pétrole, avait été très mal vécue par le peuple algérien, que l'on avait habitué à consommer des produits qui avaient tout d'un coup disparu des étalages en raison des restrictions à l'importation imposées par le gouvernement. Celui-ci décida alors de modifier certaines dispositions de la loi de 1971 sur les hydrocarbures afin de la rendre plus attrayante pour les

compagnies internationales et de les intéresser ainsi à la relance des activités d'exploration au Sahara. Les deux modifications majeures introduites par les nouvelles dispositions portaient sur les attributs de la Sonatrach. La première mettait fin au rôle d'opérateur, qui était jusque-là du ressort exclusif de la compagnie nationale, qu'elle pouvait dorénavant céder au partenaire étranger en cas d'association. Le second changement, tout aussi important, portait sur la nature juridique de l'association, qui ne se ferait plus selon la règle du 51/49 % au profit de la Sonatrach, mais selon la formule dite du « partage de production ». C'est un système complexe mis au point par les majors pétroliers qui a pour but essentiel de figer les avantages qui leur sont accordés par le pays hôte et qui leur attribue le rôle de locomotive dans leur association avec la société nationale. Cette loi n'aura pas les effets escomptés, vu qu'elle a été adoptée trop tard et que les retombées en matière d'exploration pétrolière n'apparaissent qu'au bout de quelques années. Elle a cependant attiré un certain nombre d'entreprises, américaines en majorité, et contribué, de ce fait, à modifier fondamentalement le statut de la Sonatrach. Celle-ci est devenue l'objet de convoitise de la part de puissants du régime qui ont cherché à en prendre le contrôle et à l'utiliser pour la satisfaction d'ambitions personnelles et en tant que source d'enrichissement. Cette loi a eu plutôt le résultat inverse de celui que l'on en attendait, car la corruption qu'elle a engendrée a été en partie la cause du ras-le-bol exprimé de manière violente par la jeunesse algérienne le 5 octobre 1988.

L'État fit appel une deuxième fois aux moyens de la Sonatrach à l'occasion de l'adoption d'une nouvelle loi sur les hydrocarbures en 1991. Celle de 1986 n'ayant pas atteint le but escompté, la situation économique de l'Algérie avait continué à se dégrader ; l'unique solution pour sortir de la situation d'endettement excessif dans laquelle se trouvait le pays était de renégocier, sous les auspices du FMI, la dette extérieure, ce que refusait le gouvernement. Le premier ministre de l'époque, Sid Ahmed Ghazali, opta alors pour la vente de certains gisements pétroliers. « Si pour sortir notre pays des fourches Caudines du FMI, il faut vendre le quart de Hassi Messaoud, je suis prêt à cela »⁹. Il fit alors adopter, le 4 décembre 1991, une nouvelle loi sur les hydrocarbures qui permettait l'association d'un partenaire étranger sur des gisements déjà découverts. La levée de boucliers qu'avait entraînée sa déclaration ayant empêché la vente de Hassi Messaoud, c'est une partie d'un autre grand gisement, celui de

⁹ Voir entretien de Sid Ammed Ghazali, *Le Soir l'Algérie*, 12 mars 2008.
<http://www.lesoirdalgerie.com/articles/2008/03/12/article.php?sid=65626&cid=30>

Zarzaïtine, qui fut cédée à une entreprise chinoise. Ce qui ne résolut pas pour autant la question de l'endettement de l'Algérie, qui finira par se résoudre à négocier avec le FMI quelques années plus tard.

La période écoulée entre le départ de Chadli Bendjedid et l'arrivée d'Abdelaziz Bouteflika à la tête de l'État a été une époque trouble marquée par la guerre civile, qui a vu le pouvoir politique passer entièrement aux mains de l'armée. Dans le secteur pétrolier, il y eut quelques escarmouches pour la prise de contrôle de la Sonatrach, mais on n'a pas assisté à un changement notable de son statut.

L'« État » Sonatrach face aux États-Unis d'Amérique

La commercialisation du gaz est l'autre domaine dans lequel la Sonatrach eut à jouer ce rôle d'État dans l'État. Dès la signature de l'accord du 29 juillet 1965 qui avait concédé à l'Algérie le monopole de la commercialisation du gaz, des équipes de la Sonatrach s'étaient mises à rechercher des clients à travers toute l'Europe, considérée comme le débouché naturel et géographiquement le plus proche de l'Algérie. Cependant des manœuvres en coulisse des milieux gaziers français avaient empêché ces contacts d'aboutir. La Sonatrach se retourna alors vers l'autre marché potentiel, celui des États-Unis, dans lequel une autre grosse difficulté allait, pensait-on à Alger, rendre vaines les démarches accomplies par les équipes commerciales de la compagnie. On se trouvait, en effet, au lendemain de la guerre de juin 1967 qui avait entraîné la rupture des relations diplomatiques entre l'Algérie et les États-Unis. Mais c'était compter sans le pragmatisme du président américain de l'époque, Richard Nixon, le talent de manœuvrier de son secrétaire d'État, Henry Kissinger, et le sens des affaires d'un homme, Howard Boyd, président d'une grande entreprise spécialisée dans l'industrie gazière, El Paso Natural Gas Co, qui avaient tous trois conclu que c'était le moment de s'installer durablement en Algérie pour y prendre la place des Soviétiques et des Français. Paradoxalement, ce fut dans cette atmosphère plutôt hostile qu'une mesure de rétorsion prise par le gouvernement algérien contre les intérêts américains dans le pays permit de pénétrer le marché américain du gaz. Parmi les sociétés mises sous contrôle de l'État lors de la guerre de juin 1967 se trouvait El Paso Natural Gas Co qui possédait des participations dans des champs gaziers au Sahara et qui disposait également d'un important réseau de distribution de gaz aux États-Unis. Lorsque le gouvernement lui proposa de lui racheter à bon prix ses intérêts algériens en contrepartie de la conclusion d'un contrat de vente de gaz, El Paso accepta l'offre. L'accord, fabuleux pour l'époque (il fut dénommé contrat du siècle), portait sur la livraison annuelle de 10 milliards de m³ de gaz algérien pendant 25 ans. La Sonatrach fut chargée d'agir au nom de l'État pour la mise au point

des modalités dudit contrat et pour sa mise en œuvre. Signé en octobre 1969, il ne fut finalement avalisé par l'Administration américaine qu'en mars 1973, car la durée du contrat, la nature stratégique de la marchandise achetée et la lourdeur des investissements requis faisaient que l'ensemble de l'affaire devait être soumis à l'appréciation de l'autorité de régulation fédérale américaine compétente, la Commission fédérale de l'énergie (Federal Power Commission, FPC). Certaines séances de l'examen du dossier étaient publiques : pouvait y assister quiconque était intéressé par l'affaire, y compris les fournisseurs d'énergies concurrentes, qui avaient la possibilité de récuser la fiabilité ou la rentabilité du projet. Le souci premier de la FPC fut de s'assurer que l'Algérie disposait des réserves de gaz nécessaires pour honorer ses engagements. En 1972, pour répondre à cette requête, la Sonatrach dut fournir une étude, réalisée par l'une des plus importantes sociétés mondiales spécialisées dans les calculs de réserves. La Sonatrach dut fournir également la liste de tous ses clients, ainsi que les quantités engagées avec eux, afin de prouver que l'Algérie était en mesure de respecter ses engagements vis-à-vis d'El Paso. La Sonatrach devait aussi convaincre la FPC, ainsi que les opposants éventuels, qu'elle disposait des ressources financières requises pour la réalisation du projet ; sachant qu'elle allait solliciter un financement extérieur, elle devait fournir la preuve de l'accord préalable des organismes de crédit sur sa requête. Ce volet, à lui seul, avait nécessité des mois de négociations de la Sonatrach avec l'Exim Bank américaine. En dehors de l'aspect technico-financier du dossier, l'Administration américaine voulait se faire une opinion sur les tenants et aboutissants de l'affaire : l'Algérie était-elle stable politiquement ? Son orientation socialiste en faisait-elle un partenaire fiable ? Les États-Unis pouvaient-ils se permettre de faire dépendre leur sécurité énergétique, même en partie seulement, d'un pays qui s'affichait comme un leader du tiers-monde et clamait partout son anti-américanisme ? Pouvaient-ils faire confiance à un pays qui venait de rompre ses relations diplomatiques avec eux et qui avait, à cette occasion, renforcé ses liens avec l'URSS ? Il est évident que des lobbys divers cherchèrent à faire avorter le projet, ce qui amena la Sonatrach à faire intervenir ses propres soutiens américains. Parmi ceux-ci se trouvaient les administrateurs et dirigeants des grandes entreprises avec lesquelles elle avait noué d'excellentes relations d'affaires, dont un secrétaire au Trésor et un secrétaire d'État, George Schultz, un secrétaire à la Défense, Caspar Weinberger, un commandant suprême de l'OTAN, John Sheehan, un secrétaire adjoint à l'Énergie, Kenneth Davis, un directeur de la CIA, James Woolsey, un futur directeur de la NSA, Mike Mc Connell, un héros du

débarquement en Normandie, le général James Gavin ou encore Michael Forrestal, fils de James Forrestal, premier secrétaire à la Défense dont le nom a été donné à un porte-avions de la marine américaine. À ces noms prestigieux s'ajoutaient d'autres personnalités, tout aussi puissantes, enrôlées directement par la Sonatrach, telles que Clark Clifford, secrétaire à la Défense du président Lyndon Johnson, Bill Clements, gouverneur de l'État du Texas ou John Connally, secrétaire à la Marine du président John Fitzgerald Kennedy, gouverneur de l'État du Texas et secrétaire au Trésor de Richard Nixon. Certaines parmi les grandes entreprises prestigieuses à la tête desquelles on retrouvait tout ce beau monde avaient pour actionnaires des groupes aussi puissants que la nébuleuse Carlyle ; la Sonatrach était, de ce fait, en contact direct avec le cœur du pouvoir américain. Les relations diplomatiques entre l'Algérie et les États-Unis rompues en juin 1967 ne furent rétablies qu'en octobre 1974. Mais à l'inverse, des relations économiques intenses furent instaurées entre les deux pays durant ces sept longues années. Si les compagnies pétrolières américaines étaient absentes d'Algérie, l'industrie pétrolière américaine était par contre bien représentée par les plus grands noms de fabricants de matériel, de sociétés de service, de sociétés d'engineering et de construction, de cabinets d'avocats, de sociétés-conseils, et autres cabinets d'organisation et de management, tous de réputation mondiale. Le gros volume d'affaires réalisé par ces entreprises était contrebalancé par les ventes de pétrole et de gaz algériens aux États-Unis. En l'absence de canaux officiels de communication entre les deux pays, c'est par l'intermédiaire de la Sonatrach que le gouvernement algérien et l'Administration américaine entretenaient un dialogue, y compris au plan politique, un dialogue qui lui n'a jamais été interrompu durant ces sept années fatidiques. À ce titre, la Sonatrach était officiellement représentée aux États-Unis par deux bureaux, l'un à Washington, l'autre dans l'État américain le plus pétrolier, le Texas, à Dallas. Son représentant à Washington, Chérif Guellal, avait été ambassadeur d'Algérie aux États-Unis jusqu'à la rupture des relations diplomatiques en juin 1967. La Sonatrach avait mis à sa disposition des moyens financiers importants qui lui permettaient d'entretenir une importante vie sociale et aussi de créer un lobby algérien qui avait été, comme nous l'avons déjà signalé, d'une grande utilité dans le dossier El Paso. Aux côtés de ce représentant officiel de l'entreprise nationale des hydrocarbures, il y avait, travaillant de concert avec lui, un certain Messaoud Zeghar, homme d'affaires et ami intime du président Houari Boumediene, qui, de son côté, avait établi des liens avec la Maison Blanche.

Un évènement médiatique important, survenu dans le courant de l'année 1970, constitue le symbole même de la confusion des genres entre les rôles de la Sonatrach et de l'État : c'est le voyage en Algérie de l'astronaute américain Frank Borman, officiellement invité par la Sonatrach pour une présentation de son aventure spatiale. En réalité, c'est Messaoud Zeghar, mandaté par le président Houari Boumediene, qui avait organisé le voyage et qui avait aidé Borman à accomplir sa mission. Sous couvert de visite à but scientifique, ce dernier avait été chargé par le président américain de demander aux Algériens d'intercéder auprès des Vietnamiens afin qu'ils leur fournissent la liste des prisonniers de guerre américains qu'ils détenaient. Les Algériens réussirent à obtenir la liste. Mais aux yeux du monde entier, Mme Nguyen Thi Binh, ministre des Affaires Étrangères du Sud Vietnam, la remettait, lors d'une cérémonie reprise par de nombreuses chaînes de télévision, à Messaoud Zeghar, un simple citoyen algérien qui avait intercédé auprès des Vietnamiens pour des raisons purement humanitaires. En guise de remerciements, les Américains fournirent à l'Algérie du blé subventionné.

La Sonatrach est-elle devenue l'État sous Bouteflika ?

On ne peut appréhender le statut de la Sonatrach depuis l'élection en 1999 d'Abdelaziz Bouteflika à la présidence de la République sans évoquer les luttes intestines au régime, opposant le pouvoir civil, incarné par le président de la République au pouvoir militaire dominé par les services de renseignement du DRS (Département du renseignement et de la sécurité). Après avoir été la cause de la démission de Liamine Zeroual en septembre 1998, ces luttes sont devenues encore plus violentes. Bouteflika les a lui-même maintes fois mentionnées, soulignant qu'il refusait d'être « un trois-quarts de président »¹⁰. Elles ont affecté directement la stabilité de la Sonatrach. Les tentatives de chacun de ces deux clans de tenter de s'en assurer le contrôle ont eu pour résultat que pas moins de six PDG se sont relayés à la tête de l'entreprise durant cette période : autant que depuis sa création en 1963 ! Ces luttes ont été attisées par l'envolée des prix du pétrole qui a vu multipliée par quatre la manne financière générée par la Sonatrach. La situation est devenue encore plus complexe quand le président et le DRS ont cherché à renforcer leur propre pouvoir, tissant chacun de son côté des relations étroites avec l'Administration américaine de George W. Bush, dont le programme politique était centré sur deux domaines particuliers, l'énergie et la lutte contre le terrorisme international. La Sonatrach a constitué une pièce maîtresse dans ce rapprochement.

La doctrine en matière d'énergie de la nouvelle Administration américaine était de pousser avec acharnement à la privatisation des sociétés nationales des pays producteurs de pétrole, de faire en sorte que les compagnies pétrolières américaines s'installent durablement dans ces pays et que soit ainsi rétabli le système de concessions des années 1950. À cette tendance hégémonique américaine, Abdelaziz Bouteflika répondait dans un article publié dans le Washington Times du 22 novembre 2002, par l'engagement suivant : « L'Algérie

¹⁰ Kamel Daoud, « Algérie : a-t-on vraiment besoin d'un président de la République ? », Le Monde 30 mai 2013.

ambitionne de devenir le premier producteur de pétrole du continent africain et d'assurer ainsi aux États-Unis la sécurité énergétique supplémentaire dont ils ont besoin ». Il donnait également pour instructions à son ministre de l'Énergie de mettre au point une nouvelle loi sur les hydrocarbures qui répondrait en tous points aux souhaits des Américains. Cette loi fut sur le point d'être adoptée en 2003, avant d'être gelée par le président de la République en 2004, en raison de la levée de boucliers qu'elle avait provoquée, puis entérinée par le parlement en 2005, avant qu'Abdelaziz Bouteflika ne décide finalement d'en supprimer tous les articles controversés en 2006. Elle fera encore une fois l'objet d'une nouvelle mouture dans le courant de l'année 2012. Au cours de ce long feuilleton, les attributions de la Sonatrach ont été redéfinies à plusieurs reprises, en fonction de la situation du moment. Certaines ont été totalement supprimées, d'autres ont été supprimées puis rétablies et d'autres enfin modifiées plus ou moins profondément. La Sonatrach a donc été le sas qui permettait d'harmoniser les relations algéro-américaines, que l'on compressait ou que l'on ouvrait en fonction de l'évolution de ces relations, mais aussi en fonction des tiraillements internes au régime que cela entraînait.

La Sonatrach a permis également le rapprochement entre les services de renseignement de l'Algérie et des États-Unis. C'est par l'intermédiaire de la société Brown and Root Condor (BRC), une filiale commune de la Sonatrach et de Brown and Root (B&R), elle-même filiale de Haliburton, que se sont tissés ces liens. Un grand nombre de projets de l'entreprise pétrolière algérienne, mais aussi certains autres relevant des ministères de l'Intérieur et de la Défense, ont été confiés à cette société qui les transmettait à la société mère B&R pour réalisation. Des commandes de matériel militaire extrêmement sensible ont également été passées par l'armée algérienne par l'intermédiaire de BRC. Un énorme scandale a éclaté lorsque l'on découvrit que B&R surfacturait ses services jusqu'à concurrence de 600 et 700%, ce qui permettait le versement de grosses commissions et rétro-commissions aux protagonistes algériens et américains d'un vaste réseau de corruption qui enveloppait BRC. On se rendit compte également que cette imbrication d'intérêts de l'État et d'intérêts personnels au sein de la même entreprise dans deux domaines stratégiques, les hydrocarbures et la défense, faisait planer un grave danger sur la sécurité nationale. D'ailleurs, le directeur général fut relevé de ses fonctions, puis condamné pour « intelligence avec l'ennemi ». Pour mettre fin à l'imbroglie, le président de la République prit la décision de dissoudre l'entreprise. Ainsi, des raisons très ambiguës ont été à

l'origine du rapprochement entre l'Algérie et les États-Unis sous ses deux aspects, politico-économique et militaire. Il ne pouvait par conséquent pas perdurer. Néanmoins, afin qu'un tel rapprochement puisse être instauré puis maintenu en place durant plusieurs années, il fallait que le cœur du processus, la Sonatrach en l'occurrence, soit étroitement contrôlé. Mais contrôlé par qui ? Car, en plus de l'utilisation de l'entreprise en tant qu'outil nécessaire au renforcement des liens avec les États-Unis, le clan qui en assumerait la tutelle mettrait la main sur une manne financière fabuleuse, permettrait à des puissants du régime de s'enrichir, d'enrichir leur entourage et d'acheter des soutiens et des consciences à l'intérieur et à l'extérieur du pays, ce qui explique les luttes intestines déjà mentionnées. La corruption qui avait pris des proportions alarmantes durant la présidence de Chadli Bendjedid, deviendra alors le fil rouge de celle d'Abdelaziz Bouteflika et la tâche infamante de la Sonatrach. Cela explique aussi que, depuis avril 1999, la Sonatrach a changé de statut ; elle a cessé d'être une entreprise, certes prestigieuse en raison de la nature stratégique du pétrole, elle n'est plus un État dans l'État, elle est devenue l'État. Les rôles ont été inversés. Ce n'est plus l'État qui lui délègue une partie de son pouvoir, c'est elle qui lui fournit la puissance nécessaire à l'exercice du pouvoir. Les divers clans au sein du régime considèrent que quiconque contrôle la Sonatrach contrôle de fait le pays. Le président de la République est devenu de facto le PDG de la Sonatrach. Cela signifie que *a contrario* les dirigeants actuels de l'entreprise ne disposent plus de la liberté d'action ni du pouvoir que détenaient leurs prédécesseurs. Ils ont cessé d'être les dirigeants d'une entreprise à finalité économique pour devenir les rouages d'une structure politique, dirigée par des centres de pouvoir souvent rivaux. Ils sont, de plus, ballotés entre ces centres de pouvoir qui, s'ils n'ont pas nécessairement les mêmes points de vue quant aux tâches à assigner à l'entreprise, convergent néanmoins sur un aspect : la mettre au service de certaines personnes et conforter ainsi leurs ambitions.

Conclusion

Trois présidents, trois styles différents, trois facettes différentes de la Sonatrach, mais qu'en sera-t-il à l'avenir ? Quel que soit le statut qu'elle acquerra, la Sonatrach continuera d'être utilisée comme socle du régime et comme instrument politique. Il est certain qu'avec le temps, elle a beaucoup perdu de la symbolique qu'elle incarnait dans le subconscient de l'homme de la rue, de l'image de marque de l'Algérie qu'elle convoyait à l'étranger, du respect qu'elle imposait aux partenaires en affaires, y compris les majors, ainsi qu'aux responsables pétroliers des pays de l'OPEP.

La Sonatrach est aujourd'hui un grand corps malade, perclus par la gangrène de la corruption ; les partenaires étrangers sont aujourd'hui convaincus – et le clament ouvertement – que l'on ne peut conclure aucune affaire en Algérie sans verser des pots-de-vin.

Le nombre de scandales enregistrés ces dernières années ne présage guère des perspectives radieuses. En effet, d'une part les personnes qui dirigent les réseaux de corruption font partie intégrante du pouvoir qui n'est nullement disposé à sévir contre lui-même ; d'autre part, la corruption est si bien ancrée qu'il faudra de nombreuses années et un profond changement des mentalités pour l'enrayer.

Quoi qu'il en soit, il existe un autre aspect du rôle de la Sonatrach sur lequel les dirigeants politiques algériens devront se pencher sérieusement, celui des ressources financières qu'elle génère. L'économie algérienne souffre, en effet, de ce que l'on appelle le Dutch disease, une maladie due à l'utilisation des hydrocarbures comme unique source de richesse. Contrairement aux idées reçues, ce mal n'est pas l'apanage des pays pétroliers ; les exemples de la Norvège et de certains pays du Golfe, qui ont utilisé leurs ressources pétrolières différemment, démontrent que celles-ci peuvent susciter l'épanouissement des autres secteurs de l'économie et non pas les étouffer. La terre d'Algérie, son sous-sol, la topographie du pays, son climat et la jeunesse de sa population sont autant d'atouts qui, judicieusement utilisés, permettraient un tout autre développement économique. Mais là aussi, un profond changement des mentalités

est nécessaire, ainsi que l'instauration d'un véritable système démocratique.

Hocine Malti : Ancien vice-président de la Sonatrach, ancien directeur de l'Arab Petroleum Services Company. Auteur de l'ouvrage *Histoire secrète du pétrole algérien* (La Découverte, 2010).